

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité - Travail



**PROCES VERBAL**  
**DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU**  
**COMITE DE PILOTAGE DE L'ITIE-RCA**  
**BANGUI LE 20 MAI 2015**

L'an Deux mil quinze et le vingt mai, s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, la première session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA au titre de l'année 2015.

Y ont pris part en qualité de :

**1. Représentants du Gouvernement ;**

- Madame SABENDO née POUNEBINGUI Irène,
- FEIGOUDOZOU Jean Sylvain,
- OUARASSIO MOKOMSSE Serge,
- DOTE KOIMARA David
- NDARATA MASSANGUET Christophe,
- POUTOU Jean Claude.

**2. Représentants de la Société Civile ;**

- MATHAMALE Jean Jacques,
- BINDOUMI Joseph,
- NZALA Célestin.

**3. Représentants des opérateurs du secteur extractif ;**

- MAKANGO Magloire Ghislain,
- DEMOHOROBONA NGAIBONA Joseph,
- DOUI Nicolas,
- SOUEMBOT GOGO Gervais.

**4. Observateur**

- DINGOTE KOSSANI Guy.

La session a ouvert ses travaux à 10 heures 11 minutes sous la présidence de Monsieur PAMOU Lucien Emmanuel, Directeur de Cabinet du Ministre des Mines

et de la Géologie, Vice Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.

Dans ses propos introductifs, le Directeur de Cabinet a indiqué qu'il préside la session en lieu et place du Ministre empêché par ses lourdes tâches. Il a remercié les participants pour l'intérêt qu'ils accordent à la mise en œuvre de l'ITIE avant de les exhorter à s'impliquer pleinement dans les travaux pour une meilleure réussite de la session.

La parole a été donnée à chaque membre pour sa présentation individuelle.

Deux points étaient inscrits au rôle de la première session notamment les difficultés rencontrées dans l'élaboration du 4<sup>ème</sup> Rapport ITIE-RCA, et la proposition du Conseil d'Administration de l'ITIE faite à la République Centrafricaine pour son retrait temporaire de l'ITIE.

## **I. DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'ELABORATION DU 4<sup>ème</sup> RAPPORT ITIE-RCA PAR L'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT**

Le Coordonnateur National de l'ITIE-RCA a exposé sur les difficultés rencontrées par le Cabinet FAIR LINKS, chargé d'élaborer le 4<sup>ème</sup> Rapport ITIE-RCA. Il a indiqué que les données statistiques et fiscales collectées depuis novembre 2013 par l'Administrateur

Indépendant et le Secrétariat Technique ne permettent pas de réaliser un Rapport suivant les Normes ITIE.

Les difficultés résident dans le fait que certaines entreprises en activité en 2011 ne sont plus présentes, ni leurs adresses, pouvant permettre de les joindre ne sont pas connues.

Aussi, toutes les bases de données dans les administrations et les entreprises ont été pillées suite aux événements qu'a connus le pays.

Les débats autour de cette question ont porté sur l'opportunité ou l'inopportunité de la publication de ce Rapport en ce que plusieurs années se sont écoulées alors que l'exigence N°2 des Normes ITIE prévoit que les Rapports ITIE doivent contenir des données ne portant pas sur les exercices antérieurs aux deux derniers exercices comptables révolus.

Les membres du Comité de Pilotage se sont rendus à l'évidence de la difficulté et, se sont convenus pour autoriser l'Administrateur Indépendant de poursuivre les travaux de l'élaboration du 4<sup>ème</sup> Rapport ITIE-RCA tout en lui recommandant de faire figurer dans le Rapport à intervenir les points suivants :

- la publication des données collectées jusqu'à ce jour ;
- les détails sur la situation contextuelle de la République Centrafricaine ;

- la formulation des recommandations circonstanciées liées au Rapport ;
- l'identification des prochaines étapes à la réalisation des futurs Rapports.

## **II. LA PROPOSITION DU RETRAIT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DE L'ITIE**

Un compte-rendu a été fait par le Coordonnateur National de l'ITIE-RCA de l'entretien qu'il a eu à Kinshasa en marge des travaux de la 29<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE avec Messieurs Eddie RICH et BADY BALDE MAMADOU, respectivement Secrétaire Adjoint du Secrétariat International de l'ITIE et Directeur Régional de l'Afrique Francophone de l'ITIE, en charge de la République Centrafricaine.

Il a été rendu compte des difficultés rencontrées par le Cabinet FAIR LINKS et l'évidence sur l'inexistence des matières principales pour les activités ITIE en l'occurrence l'absence des données statistiques et fiscales de 2011 et 2012, objet de pillage et la non exportation de diamants à cause de l'embargo décidé en 2013.

Il ressort de ce constat que la République Centrafricaine ne dispose pas de données statistiques et fiscales des années suivantes : 2011, 2012 à cause de pillage, 2013, 2014 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015 du fait de l'embargo.

L'état des lieux de la mise en œuvre de l'ITIE indique que la République Centrafricaine ne peut pas satisfaire à une éventuelle validation.

Pour cela, il a été proposé le retrait temporaire de la République Centrafricaine de l'ITIE jusqu'à l'amélioration technique des données.

Le groupe des représentants du secteur extractif s'est inquiété de la durée du retrait temporaire.

Les représentants du Gouvernement ont, quant à eux, souhaité que leur soit clarifié l'option en termes d'avantage pour le retrait temporaire et le non retrait.

La société civile a indiqué que le groupe multipartite n'a pas le choix. Car, il est urgent d'introduire la demande de retrait temporaire.

Les explications d'éclaircissement ont permis de faire comprendre à tous que la République Centrafricaine s'expose à la radiation pour le fait qu'elle est sous prorogation de suspension à sa demande avec pour engagement de publier le Rapport sur les données statistiques et fiscales de 2011. Ce que la République Centrafricaine n'a pu réaliser. De ce fait, il n'y a pas une option à envisager. Le retrait temporaire permettra à la République Centrafricaine de préserver les acquis de la mise en œuvre de l'Initiative.

Les membres du Comité de Pilotage dans son ensemble ont exhorté le Gouvernement à introduire

sans délai une demande de retrait temporaire et de garder opérationnel le Secrétariat Technique afin de servir d'interface entre le Secrétariat International et les parties prenantes jusqu'au retour de la République Centrafricaine à l'ITIE.

Le Directeur de Cabinet a, dans ses mots de clôture, remercié les participants au nom du Ministre des Mines et de la Géologie pour leur participation active. Il a indiqué, avant de lever la séance, que l'objectif recherché à travers cette session est atteint.

C'est à 12 heures 15 minutes que les travaux ont pris fin.

Fait à Bangui, le 22 MAI 2015

LE RAPPORTEUR



**Robert MOIDOKANA**

PRIMATURE  
LA TRANSPARENCE DANS LES  
LE SECRÉTAIRE  
TECHNIQUE  
INDUSTRIES  
CENTRAFRICAINE

LE VICE-PRESIDENT



**Lucien Emmanuel PAMOU**

LE DIRECTEUR  
DE CABINET  
MINISTÈRE DES MINES ET DE LA  
GÉOLOGIE  
RCA